



LE CERCLE DES EPARGNANTS

La Newsletter du Cercle des Epargnants

N°11 – février 2007

Actualité

LE CERCLE DES ÉPARGNANTS DANS SES NOUVEAUX MURS

Le 21 janvier dernier, le Cercle des Epargnants a déménagé. Les nouveaux locaux se situent au 11, boulevard Haussmann dans le 9^{ème} arrondissement à Paris. Les coordonnées téléphoniques restent identiques (01 58 38 65 37/87) à l'exception du numéro de télécopie qui est désormais le 01 58 38 28 48.

LE CERCLE À LILLE LE 20 MARS 2007

« Epargne, Retraite, Quel avenir ? » est le thème de la prochaine conférence organisée par le Cercle des Epargnants à Lille à la Chambre de Commerce et d'Industrie dans la salle Descamps. De 18 à 20 heures interviendront et débattront, Jérôme Jaffré, directeur du CECOP, ancien vice-président de la Sofres, Florence Legros, économiste et professeur d'Université à Paris Dauphine, Robert Baconnier, ancien directeur général des impôts et président de l'Association nationale des sociétés par actions, Marc Fabayre, directeur du marketing et de la communication à Generali Finances et Jean-Pierre Thomas, ancien député et associé-gérant chez Lazard Frères. La réunion sera animée par Jean-Pierre Gaillard, président du Cercle des Epargnants et journaliste économique à LCI et France Info. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter le site Internet ou à appeler le Cercle au 01 58 38 65 87.

« LE TEMPS DES IMMIGRÉS » PAR FRANÇOIS HÉRAN

François Héran, directeur de l'Institut national des études démographiques et membre du Conseil scientifique du Cercle des Epargnants, vient de publier un essai "Le temps des immigrés". Décapant, ce livre replace le débat de l'immigration, souvent passionnel dans notre pays, dans une perspective démographique et sociologique. Il brise quelques idées reçues et met en garde sur les dangers des clichés véhiculés par les uns et les autres sur le sujet. L'analyse de l'auteur est étayée par une prise en compte des expériences de nos partenaires étrangers. Face au vieillissement inéducable de la population, face aux coûts sociaux de l'allongement de la vie, de la dépendance, l'intégration réussie d'une population d'origine étrangère est une chance, un atout. François Héran démontre que cette intégration est en marche en France notamment à travers le développement des mariages mixtes. A la veille des échéances électorales, ce livre, publié dans la collection "La République des Idées" chez Seuil, est rafraîchissant.

>édito

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : LE QUESTIONNAIRE DU CERCLE DES ÉPARGNANTS AUX CANDIDATS

Depuis près de trois ans, le Cercle des Epargnants mène des actions d'information sur l'avenir des retraites. Sans tomber dans le catastrophisme, les responsables de l'association ne manquent pas de souligner qu'en l'état actuel, le financement de nos régimes par répartition n'est pas assuré à l'horizon 2020. Nous souhaitons tous la diminution du chômage et le retour d'une croissance forte et durable afin de dégager des moyens en faveur des retraites, il n'en demeure pas moins que des mesures devront être prises en 2007 ou en 2008 dans le cadre du rendez-vous prévu par la loi Fillon de 2003. Faudra-t-il créer une nouvelle CSG, augmenter les cotisations vieillesse, allonger la durée de cotisation, reculer l'âge légal de départ à la retraite, développer le travail des seniors ? Autant de questions qui méritent des réponses claires de la part des différents candidats. Le débat des retraites mérite d'être traité au grand jour. Afin d'avoir des réponses les plus précises sur ces sujets, le Cercle des Epargnants a adressé un questionnaire aux différents candidats à l'élection présidentielle comportant notamment des questions sur l'épargne retraite. Les réponses qui nous seront transmises feront l'objet d'une étude de la part de nos experts et donneront lieu à une communication.

Philippe Crevel



LE CERCLE DES EPARGNANTS

La Newsletter du Cercle des Epargnants

Agenda

7 mars 2007 : déjeuner du Conseil scientifique

20 mars 2007 : « Les Entretiens de l'Épargne Retraite » à Lille, Chambre de Commerce et d'Industrie à partir de 18 heures

En bref...

Fonds de Réserve des Retraites : il manque 120 milliards d'euros...

Le Fonds de Réserve des Retraites dispose d'un actif cumulé de 31,1 milliards d'euros à la fin de l'année 2006 dont 62,1 % investis en actions et 26,4 % en obligations.

La performance de ce fonds, en 2006, a été de 11,1 %. Quels sont les enseignements à tirer de ces résultats ? Nous sommes loin des 150 milliards d'euros prévus à l'origine. Le FRR privilégie les placements en actions ce qui devrait inciter les Français à faire de même avec leurs contrats d'assurance-vie.

Deux millions de Français ont un PERP

Près de deux millions de PERP ont été souscrits entre 2004 et 2006. 200 000 l'ont été l'année dernière. Les cotisations ont atteint 950 millions d'euros en 2006 contre 850 millions en 2005.

Financement de la retraite, la France est au fond de la classe

La France ne se situe qu'à la 22^{ème} position pour le financement à venir des dépenses de retraite. Le Danemark arrive en tête des pays européens avec l'Estonie, l'Irlande, la Lituanie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Le bon résultat du Danemark s'explique par un âge légal tardif de départ à retraite, un taux d'emploi élevé des séniors et par l'existence de fonds de pension.

RENDEZ-VOUS 2008 : LE COR PRÉCONISE UNE SIMPLIFICATION POUR L'ÉPARGNE RETRAITE

Le Cercle des Epargnants approuve la proposition de simplification de l'ensemble des dispositifs de l'épargne retraite présentée le 31 janvier dernier par le Conseil d'Orientation des Retraites et juge, de ce fait, nécessaire la mise en œuvre d'une réforme sur le sujet après les élections. L'existence d'un grand nombre de produits sur le segment de l'épargne retraite représente, en effet, une évidente source de confusion et d'immobilisme pour les épargnants. L'instauration de passerelles entre les différents produits, individuels et collectifs constitue une piste à étudier. Par ailleurs, malgré un succès relatif, près deux millions de souscription à la fin du mois de décembre 2006, le PERP souffre d'un excès de contraintes législatives et réglementaires (cantonement, interdiction de rétrocession, taux technique zéro). Il apparaît souhaitable d'assouplir certaines de ces règles tout comme il conviendrait de réfléchir à l'introduction d'un crédit d'impôt en complément du dispositif actuel de déduction fiscale qui est réservé aux seuls assujettis à l'impôt sur le revenu. Enfin, l'avantage fiscal de l'épargne retraite devrait être élargi aux produits d'assurance dépendance afin de favoriser la réalisation de produits combinés retraite et dépendance.

100 MILLIARDS D'EUROS D'ÉPARGNE RETRAITE

L'ensemble des produits dédiés à la retraite représente 98 milliards d'euros, soit 3,2 % du patrimoine financier des ménages. Les supports immobiliers s'élèvent à 5 285 milliards d'euros. En 2006, les principales composantes du patrimoine financier des ménages sont l'assurance vie (36 % du patrimoine financier), les liquidités (23,9 %) et les actions et participations (21,9 %, y compris la détention d'actions non-cotées correspondant notamment aux participations dans les entreprises familiales).

BABY-BOOM NEW AGAIN, L'EXCEPTION FRANÇAISE

Pour la première fois depuis trente ans, le taux de fécondité dépasse 2 enfants par femme en France avec 830 000 naissances. La France fait figure d'exception en Europe ; l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie enregistrent des taux voisins de 1,4. L'arrivée du premier enfant intervient de plus en plus tard, 30 ans contre 27 ans il y a vingt ans. Un enfant sur deux naît en dehors des liens du mariage contre seulement 6 % en 1970. 276 303 mariages ont été célébrés en 2005 et 60 000 PACS ont été conclus soit une hausse de 50 % pour cette dernière catégorie. 260 000 PACS ont été signés depuis sa création. Le dynamisme de la natalité n'empêche pas un vieillissement de la population du fait de l'allongement de la durée de vie. La part des plus de 65 ans représente 16,2 % contre 15 % en 1994. D'ici à 2030, le nombre de personnes de plus de 60 ans devrait augmenter de 60 %.